

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 9 octobre 2014

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 114 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriat DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Lionel ROYER-PERREAUT - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Catherine CHAZEAU - Colette BABOUCHEAN représentée par Maxime TOMMASINI - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Samia GHALI - Josiane FOINKINOS représentée par Alain CHOPIN - Vincent GOMEZ représenté par Josette FURACE - Albert GUIGUI représenté par Christyane PAUL - Louisa HAMMOUCHE représentée par Bernard MARTY - Bernard JACQUIER représenté par Michèle EMERY - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Garo HOVSEPIAN - Marc LOPEZ représenté par Hélène ABERT - Christophe MASSE représenté par Janine MARY - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Virginie MONNET-CORTI représentée par Gérard CHENOZ - Daniel NAVARRO représenté par Emilie DOURNAYAN - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Georges ROSSO représenté par André MOLINO - Roger RUZE représenté par Paule JOUVE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ représentée par Roland MOUREN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Louis BONAN - Dominique DELOURS - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Dominique TIAN.

Signé le 9 Octobre 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 10 octobre 2014

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

RIT 001-490/14/CC

■ Attribution d'une subvention à l'Association 'Full Contact Académie' pour l'organisation de "La Nuit des Champions" et approbation d'une convention.

DGS 14/11999/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le samedi 22 novembre 2014, l'Association « Full Contact Academy » proposera la 20^{ème} édition de l'évènement « La nuit des champions » qui se déroulera au Palais des Sports à Marseille.

L'Association développe depuis de nombreuses années la fonction sociale du sport, créateur de lien entre individus et facteur d'intégration, d'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des pratiquants, et valorise l'exercice physique en ce qu'il procure plaisir et divertissement. La nuit des champions s'est imposée au fil des années comme un rendez-vous incontournable en matière sportive, culturelle et sociale.

La Full Contact Academy proposera un tournoi de Kick Boxing réunissant les meilleurs combattants mondiaux sur un principe original : établir des passerelles entre le monde de la boxe, de l'art et de l'entreprise avec une finalité à forte dimension pédagogique et sociale. Soutenu par l'ensemble des collectivités locales, cette manifestation réunit plus de 6 000 personnes au sein du Palais des Sports de Marseille.

En parallèle à cet évènement sportif majeur, et dans la continuité de son engagement éthique de développement, un volet culturel spécifique est organisé. Intitulé « la nuit des champions fait son cinéma », ce projet consiste à confier la réalisation d'un court métrage cinématographique à une équipe d'adolescents sur le thème de leur choix. La dizaine de jeunes, retenue pour participer à cette création originale, sera encadrée par une équipe de cinéastes professionnels, un réalisateur de courts métrages, un acteur du cinéma d'action et un journaliste.

Réalisée sous la forme d'un docu-fiction, « Violence et passion du ring » sera présenté par le réalisateur François Nguyen lors de la Nuit des Champions.

Au même titre que l'ensemble des collectivités locales, il est donc proposé d'attribuer une subvention à l'Association Full Contact Academy pour l'organisation de l'évènement « la nuit des champions » d'un montant de 10 000 euros sur la base d'un budget prévisionnel présenté par l'association de 250 000 euros.

Le plan de financement de la manifestation est le suivant :

- Subvention Ville de Marseille	90 000 euros
- Subvention Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	25 000 euros
- Subvention Conseil Général des Bouches-du-Rhône	50 000 euros
- Subvention Marseille Provence Métropole	10 000 euros
- Charges supplétives Mairie de Marseille	25 000 euros
- Billetterie	50 000 euros

Cette participation est complétée par la mise à disposition gracieuse d'une partie du réseau C de Mobilier Urbain Pour l'Information (MUPI), du 5 au 12 novembre 2014 pour un montant de 3 461,50 euros (tarif hebdo).

Signé le 9 Octobre 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 10 octobre 2014

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il est opportun de soutenir l'action sportive et sociale de cette association.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention à l'Association Full Contact Academy d'un montant de 10 000 euros pour l'organisation de la vingtième édition de la Nuit des Champions.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée avec l'association Full Contact Academy.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté Urbaine : Fonction 020 – Nature budgétaire 6743 – Sous-Politique A 330.

Pour Visa,
La Vice-Présidente Déléguée
au Tourisme et Rayonnement du Territoire

Danièle MILON

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Rayonnement international et tourisme

Didier ZANINI

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 9 Octobre 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 10 octobre 2014